

■ ACTIONS

DU GRAND LYON SUR LES ESPACES PÉRIURBAINS

Les espaces naturels et agricoles périurbains représentent encore **près de la moitié** de la surface du Grand Lyon, soit quelque 24 000 hectares.

Un enjeu majeur pour notre agglomération !

- Enjeu en terme de cadre de vie et de paysage.
- Enjeu en terme de patrimoine naturel.
- Enjeu économique (activité agricole et attractivité d'une agglomération verte pour les entreprises).
- Enjeu social, comme espaces de loisirs pour les 1,2 million de "grands lyonnais".

C'est pourquoi la communauté urbaine de Lyon, agit pour ces espaces périurbains avec **quatre objectifs** :

Mieux connaître ces espaces...

Pour cela, le Grand Lyon a développé des outils comme par exemple :

- L'inventaire des sites d'intérêts écologiques de la communauté urbaine de Lyon.
- Les diagnostics de la situation de l'agriculture dans le Grand Lyon.
- Une enquête de fréquentation sur les espaces naturels afin de connaître les attentes des habitants (voir page suivante).

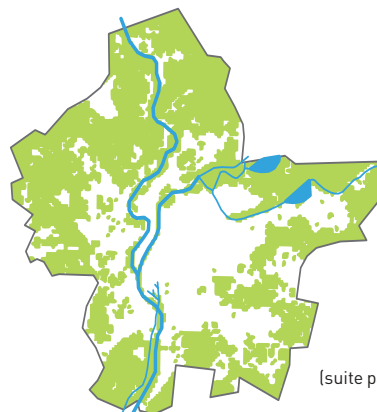
Protéger et entretenir la trame verte

Toutes les villes ont tendance à s'étaler doucement, avec une disparition et un mitage progressifs des espaces naturels et agricoles périurbains.

Cartographie de la trame verte

► **C'est pourquoi, depuis 1990, la Communauté Urbaine développe le principe de trame verte d'agglomération**

c'est-à-dire "l'ensemble des espaces peu ou pas bâtis, à caractère naturel et agricole, formant un réseau continu d'espaces végétalisés".



(suite page 70) ►

Plusieurs actions sont menées pour sa **préservation** :

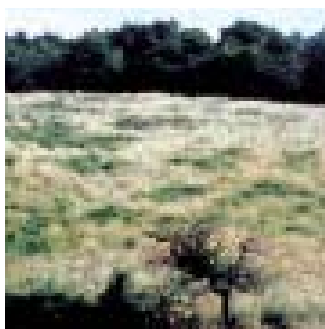
- La trame verte a été cartographiée afin de pouvoir suivre son évolution
- Des "sites naturels inaltérables", des "espaces d'intérêt paysager", et des "espaces d'intérêt agricole" ont été identifiés dans le Schéma Directeur de l'Agglomération Lyonnaise.
- La préservation de la trame verte a été prise en compte lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : ainsi, plus de 1300 ha sont passés du statut de réserve d'urbanisation à celui de zones à vocation naturelle ou agricole.
- Des revégétalisations importantes ont eu lieu (40 ha ont été replantés sur le site Porte des Alpes).



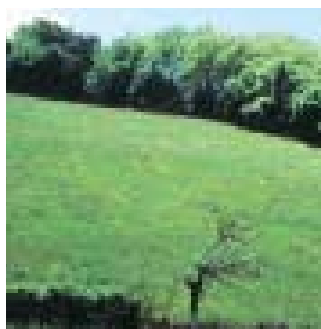
Agir en faveur de l'agriculture : développer un partenariat fort entre le Grand Lyon et la Chambre d'Agriculture du Rhône :

L'activité agricole, élément important de l'espace périurbain, rencontre des difficultés, essentiellement dues à la pression foncière. Aussi, le Grand Lyon et la Chambre d'Agriculture agissent ensemble pour son maintien, avec différentes actions :

- Connaissance de l'agriculture du Grand Lyon.
- La gestion de quelque 300 ha, auparavant à l'abandon, par le biais de conventions entre les agriculteurs et la collectivité.
- L'édition d'une plaquette sur l'agriculture du Grand Lyon pour la faire mieux connaître et reconnaître.
- Une meilleure prise en compte de l'environnement par l'agriculture : diminution de l'utilisation des engrais à proximité de captages d'eau, replantations de haies au milieu des espaces agricoles...



Avant



Après



Proposer aux "grands lyonnais" une nature accessible et valorisée grâce aux Projets Nature

Depuis 1992, **11 Projets Nature**, couvrant le quart de la surface de la trame verte, se développent, en partenariat avec 33 communes.

Les **Projets Nature** ont pour objectifs :

- De mieux connaître les espaces de la trame verte et de suivre leur évolution (valeur écologique, potentialités pédagogiques...).
- De préserver ces sites.
- De gérer ces milieux naturels, mais aussi de régler les conflits entre les différents types d'usagers, d'organiser la fréquentation...
- D'aménager des sentiers pour permettre à tous de découvrir et de mieux comprendre ces espaces périurbains.



Les **Projets Nature** s'appuient sur une concertation et une synergie entre plusieurs acteurs : les communes, le Grand Lyon, le Département du Rhône, les associations d'usagers, la Chambre d'Agriculture du Rhône, les agriculteurs, les propriétaires, ... Des exemples d'actions concrètes menées dans chaque **Projet Nature** sont détaillées dans les rubriques sentiers nature.

Promeneurs qui êtes-vous ?

657 personnes ont bien voulu répondre chacune à 37 questions lors d'une enquête réalisée en 2000 sur des sentiers de l'agglomération.

Et ceci a révélé que :

- **" Les sentiers, on les aime à tout âge "** : en effet, toutes les tranches d'âge sont bien représentées : de 0 à 30 ans (18 %), de 30 à 45 ans (38 %), de 45 à 60 ans (26 %), plus de 60 ans (18 %).
- **" Ah, se promener en famille, quel plaisir ! "** : en effet, près de la moitié des personnes interrogées vient en famille.
- **" Mais au fait pourquoi y va-t-on ? "** : les trois motivations citées le plus souvent sont : " pour être dans la nature " (24 %), " pour marcher " (30 %), ou " pour faire du sport " (31 %).
- **" Par tous les temps !!! "** en effet, si l'été reste la saison privilégiée, les sentiers sont aussi beaucoup fréquentés au printemps, à l'automne, et même en hiver (40% des personnes interrogées viennent aussi à la saison froide).
- **" Plus ou moins assidus "** : certains viennent plus d'une fois par semaine (18%), d'autres une fois par semaine (25%), une fois par mois (27%), ou moins d'une fois par mois (29%).